Laurent Berger, unique candidat à sa succession, a été réélu secrétaire général de la CFDT et a appelé à “faire barrage à l’extrême droite”

16/06/2022 à 20h25



Le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, unique candidat à sa succession, a été réélu jeudi à la tête du premier syndicat français. Il a été réélu membre du Bureau national par 96,68% des voix des congressistes, et les 42 membres du bureau national l’ont ensuite élu secrétaire général à 100% des voix. Il a appelé à « faire barrage à l’extrême droite » en votant au second des élections législatives pour les candidats qui se retrouvent face au Rassemblement national

Laurent Berger, 53 ans, est numéro un de la CFDT depuis 2012. Il a d’ores et déjà annoncé qu’il ne terminerait pas son mandat. «À la CFDT, il y a une règle, (de rester) autour d’une dizaine d’années, plus ou moins deux» ans, a-t-il indiqué la semaine dernière. Marylise Léon, sa secrétaire générale adjointe depuis 2018, est pressentie pour lui succéder.

On le sent presque surpris. Déçu, en tout cas, de se retrouver

bien seul à rappeler ce qui autrefois était encore une évidence : il faut « *faire barrage à l'extrême droite* » en votant au second des élections législatives pour les candidats qui se retrouvent face au Rassemblement national. Laurent Berger, le numéro 1 de la CFDT, l'a rappelé à plusieurs reprises, lors du Congrès de son syndicat, cette semaine à Lyon.

« ***A chaque fois qu'il y a un candidat d'extrême droite en position de gagner l'élection, la CFDT appelle à voter pour la candidate ou le candidat du camp d'en face, quel qu'il soit et sans que cela nous lie à son programme*** », a-t-il déclaré à la tribune dès lundi, jour d'ouverture du 50e Congrès de la confédération.

« *A mille lieues des hésitations des partis politiques, la CFDT martèle ses valeurs », a-t-il souligné dans son discours devant les congressistes, mercredi 15 juin. Une allusion aux hésitations des macronistes, comme aux atermoiements des mélenchonistes : les uns comme les autres n'appellent pas explicitement à voter pour leur adversaire en cas de duel face au RN, mais se contentent de répéter que « pas une voix ne doit aller à l'extrême droite* » – un message qui laisse les possibilités de l'abstention ou du vote blanc.

A l'attention d'Emmanuel Macron, Laurent Berger a rappelé ce que le président de la République doit lui-même au front républicain : « ***Quand on se fait élire aux élections présidentielles grâce en partie aux voix d'électeurs qui font barrage à l'extrême droite, cela oblige. Cela oblige à être très clair au deuxième tour des élections législatives, en appelant à voter pour les candidats opposés à l'extrême droite quels qu'ils soient***. » […]

Le Figaro ; L'Obs